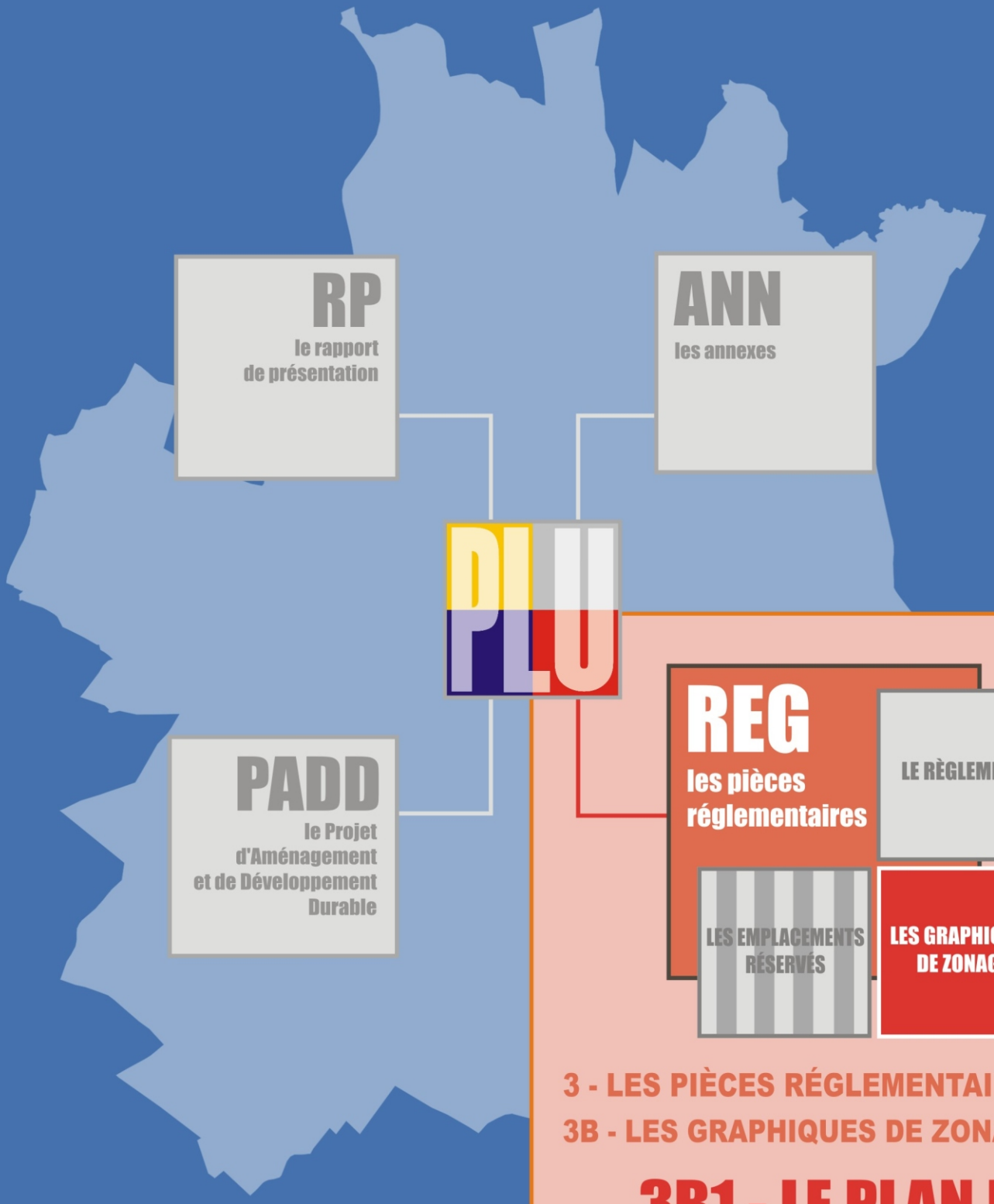
LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Service de l'Urbanisme & de l'Environnement
Direction de la Réglementation Urbaine



3 - LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3B - LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

3B1 - LE PLAN DE ZONAGE

3ème modification du PLU - DCM du 21/12/2007

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

3/ LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3B/ Les graphiques de zonage

3B-1/ Le plan de zonage



RP ANN PADD REG

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Service de l'Urbanisme & de l'Environnement
Direction de la Réglementation Urbaine

RP le rapport de présentation

ANN les annexes

PLU

PADD le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

REG les pièces réglementaires
- LE RÈGLEMENT
- LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
- LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

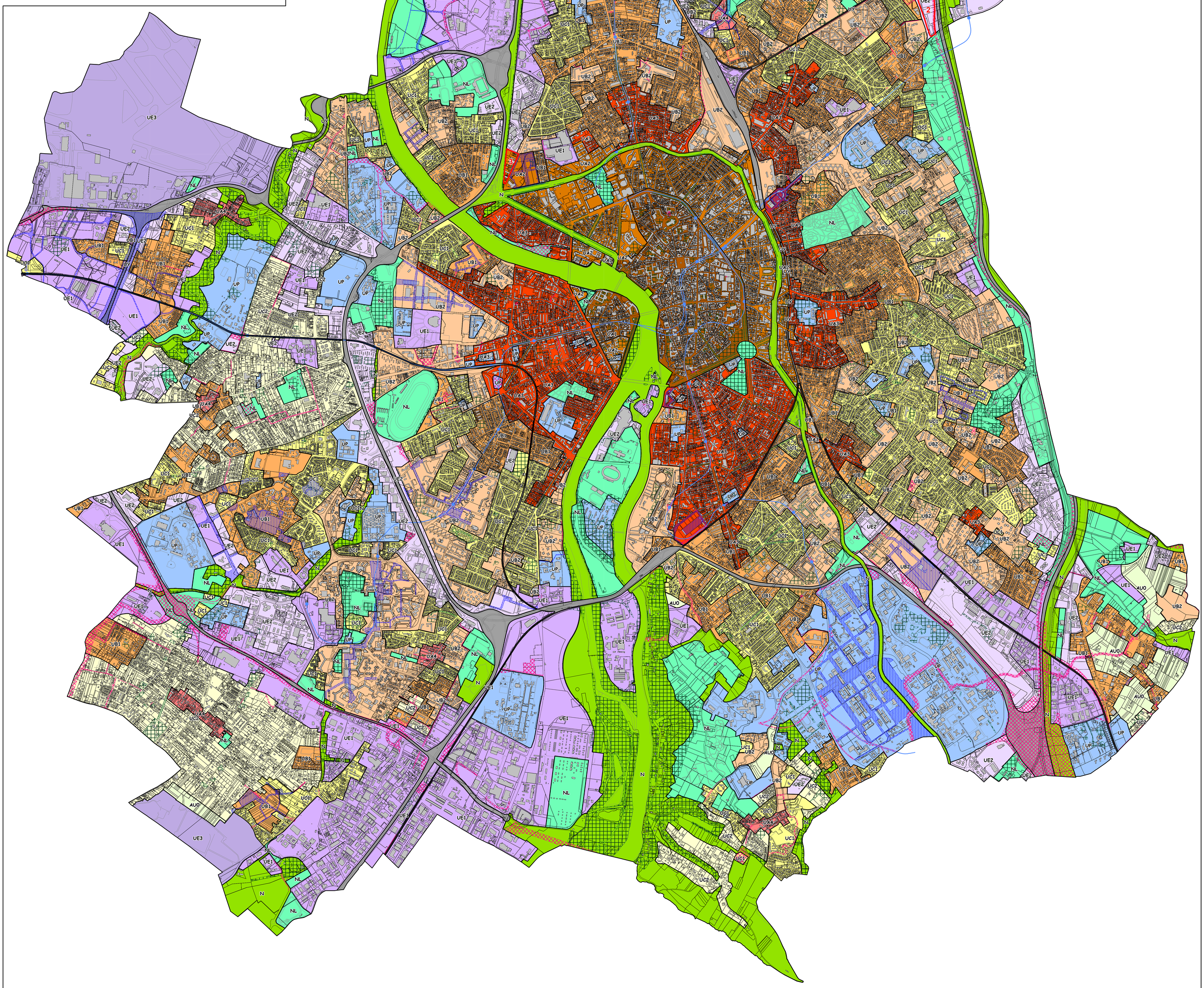
3 - LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3B - LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

3B1 - LE PLAN DE ZONAGE

3ème modification du PLU - DCM du 21/12/2007

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr



LEGENDE

0 500 m

Echelle originale : 1/15 000°

UA1 UA2 UA3 UA4 UB1 UB2 UC1 UC2 UE1 UE2 UE3 UP UY AUO N NL

Emplacement Réservé (ER)

Equipement et Ouvrage Public (EOP)

Espace Boisé Classé (EBC)

Traçé et stations de METRO

Périmètre de constructibilité limitée (application de l'art. L123-2a du code de l'urbanisme)
SHON constructible : Habitation 20 m², Activité 100 m²

N°	Nom	Limite de validité
1	Moulis Croix-Bénite	Date Approbation + 5 ans max.
2	Atlanta	Date Approbation + 5 ans max.
3	Ponts-Jumeaux	Date Approbation + 5 ans max.
4	Porte Nord	Date Approbation + 5 ans max.